



MÉMOIRE SUR LE RENOUELEMENT DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation

ENSEMBLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Mémoire présenté au Ministère du Conseil exécutif - Secrétariat à la jeunesse

Septembre 2015

MÉMOIRE SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE.....	1
Avant-propos.....	3
Introduction	4
Le projet CJS	5
Descriptif.....	5
Retombées.....	6
Modèle de développement	8
Organigramme du projet CJS	9
Un réseau de partenaires	9
Axe 3 – Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir	13
L’employabilité des jeunes ni en emploi ni aux études et des jeunes en difficultés.....	13
La culture et la relève entrepreneuriales	15
La mobilité interrégionale, pancanadienne et internationale	18
Axe 4 – une citoyenneté plurielle et active	19
La participation des jeunes, l’engagement bénévole et la participation à la vie culturelle	19
L’accès des jeunes aux lieux décisionnels.....	20
Le dialogue et l’entraide entre les générations.....	21
Conclusions	22
Rappel des recommandations.....	23
Axe 3 – Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir	23
L’employabilité des jeunes ni en emploi ni aux études et des jeunes en difficultés.....	23
La culture et la relève entrepreneuriales	23
La mobilité interrégionale, pancanadienne et internationale	24
Axe 4 – une citoyenneté plurielle et active	24
La participation des jeunes, l’engagement bénévole et la participation à la vie culturelle	24
L’accès des jeunes aux lieux décisionnels.....	24
Le dialogue et l’entraide entre les générations.....	25

Avant-propos

La Fabrique entrepreneuriale a pour mission le développement et la gestion du projet CJS ainsi que d'appuyer l'expérimentation et l'implantation de projets d'entrepreneuriat collectif jeunesse. Créée par le RÉSEAU de la coopération du travail du Québec afin de répondre aux enjeux et aux opportunités que présentent le projet CJS, la Fabrique entrepreneuriale préconise certains principes transversaux dans ses pratiques dont : favoriser la prise en charge des initiatives par les jeunes eux-mêmes, la mise en réseau des acteurs impliqués dans le développement d'initiatives jeunesse et une appropriation locale et régionale de ces initiatives. Ces principes ont permis de guider la rédaction de ce mémoire.

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Introduction

Profondément engagée dans l'éducation à l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes, la Fabrique entrepreneuriale est ravie de voir le gouvernement du Québec mettre de l'avant une nouvelle politique jeunesse.

Notre société vit actuellement de profondes transformations tant économiques, démographiques que sociales et elle a besoin de citoyens actifs prêts à relever d'immenses défis. Dans une perspective de développement et dans le but d'outiller dès l'adolescence les citoyens à contribuer à la société, il est donc important de redéfinir notre vision de la place qu'occupent les jeunes dans la société québécoise.

Une politique qui vise à promouvoir le développement de la jeunesse afin d'en faire un moteur significatif pour le développement du Québec doit concevoir, prévoir et mettre en place un faisceau cohérent et diversifié de conditions, de mécanismes, de facteurs et de moyens, pour que les jeunes Québécois et Québécoises deviennent des acteurs du développement local et régional. Afin d'atteindre les objectifs ambitieux que fixera la nouvelle politique jeunesse, la mise en réseau des acteurs de l'économie sociale, de l'éducation, de la santé, des services sociaux et communautaires est essentielle et permettra de décloisonner les communautés et offrir aux jeunes une continuité de services organisés et cohérents.

La jeunesse québécoise, incluant les 12 à 15 ans, doit être reconnue dans les actions gouvernementales. En effet, les adolescents ne se sentent généralement pas inclus dans les enjeux entourant la jeunesse. Les pistes de solutions proposées ne prennent pas en considération les perceptions et préoccupations d'adolescents. Ceux-ci considèrent qu'ils manquent de contrôle et de pouvoir sur leur vie et leurs milieux de vie, qu'ils manquent de support des milieux et des adultes en général et que les outils leur permettant de se développer à leur plein potentiel sont insuffisants. Par conséquent, une politique jeunesse qui prendrait en considération les problématiques des adolescents est essentielle pour le développement du Québec.

Dans ce mémoire, nous présenterons d'abord comment le projet CJS peut répondre à plusieurs des enjeux soulevés dans le cadre de cette consultation et quelles sont les conditions pour l'atteinte de son plein potentiel. Dans un deuxième temps, nous élaborerons sur les orientations que le gouvernement devrait inclure dans la nouvelle politique jeunesse afin que les jeunes puissent vivre pleinement leur citoyenneté, intégrer activement l'économie et devenir des adultes autonomes. Finalement, nous proposerons des pistes d'actions nouvelles qui pourraient être mises en place afin de répondre aux enjeux que sera amenée à vivre la jeunesse québécoise.

Le projet CJS

Descriptif

Une CJS regroupe 15 jeunes de 12 à 17 ans qui mettent en commun leurs ressources pour offrir à leur communauté une gamme de services durant la période estivale via la création de leur propre entreprise coopérative.

Afin d'accompagner les coopérants dans ce projet, deux animateurs sont présents. Les animateurs devront outiller les coopérants au fur et à mesure que le groupe évolue dans le but d'augmenter le niveau de prise en charge du projet.

Une CJS est composée de trois dimensions

- 🌈 **Une entreprise coopérative** gérée par les jeunes. La CJS produit une activité économique qui génère des salaires sur une base saisonnière.
- 🌈 **Une association**, la CJS suppose que les coopérants décident des orientations et se donnent des méthodes de fonctionnement démocratiques.
- 🌈 **Un lieu d'apprentissage**, la CJS est enfin un vaste terrain d'apprentissage, puisqu'elle offre une formation pratique et intensive en leadership et en entrepreneuriat et qu'elle permet le développement d'habiletés de travail manuel.

La volonté première du projet CJS est d'offrir aux coopérants un milieu centré principalement sur la réalisation d'apprentissages¹ :

- 🌈 L'apprentissage CJS vise des résultats concrets;
- 🌈 L'apprentissage CJS permet l'acquisition d'un revenu en réalisant un travail reconnu;
- 🌈 L'apprentissage CJS est utile. Il facilite le fonctionnement de la coopérative et donne aux jeunes des acquis qui augmentent leur bagage personnel;
- 🌈 L'apprentissage CJS il permet aux adolescents de vivre des réussites;
- 🌈 L'apprentissage CJS permet d'expérimenter le pouvoir démocratique;
- 🌈 L'apprentissage CJS, sous sa forme volontaire est source de motivation;
- 🌈 L'apprentissage CJS est relié aux champs d'intérêt des participants.

¹ (Source : Jean-Marc Fontan/Marie Bouchard « Les CJS : apprentissage multidimensionnel, impacts éducatifs et complémentarité de l'environnement scolaire », 1997.)

L'approche pédagogique coopérative mise en place au sein du projet CJS influence directement la qualité du savoir développé non seulement par les coopérateurs, mais aussi par les différents acteurs gravitant autour du projet des jeunes, tels que l'équipe d'animation, les parrains et marraines et les membres du comité local.

Retombées

Les retombées du projet CJS sont vastes et s'expriment tant quantitativement que qualitativement. Chaque année, près de 1 800 jeunes (étudiants du secondaire) participent comme coopérateurs au projet CJS et 280 animateurs (étudiants de niveau collégial ou universitaire) encadrent les coopérateurs. C'est donc plus de 2000 jeunes qui participent à un projet d'éducation à l'entrepreneuriat collectif jeunesse. Depuis ses débuts le projet CJS a touché un nombre impressionnant de jeunes, soit 45 000.

Voici en chiffres les principales retombées du projet CJS :



1800 coopérateurs par année
45 000 depuis les débuts



Une moyenne de **110 heures**
d'implication par coopérateurs par été



270 animateurs par année
5 000 depuis les débuts



Plus de **500 000 \$** en revenus de
contrats par année
Près de **10 millions \$** depuis les
débuts



150 CJS environ par année
3 000 depuis les débuts



Des CJS présentent dans les
17 régions du Québec



700 partenaires locaux
qui supportent la mise en
place des CJS.

Le projet CJS permet aux jeunes de :

Saines habitudes de vies

- développer une plus grande autonomie ;
- être valorisés par leurs pairs et des adultes significatifs;
- faire partie d'un groupe d'appartenance positif;
- vivre des réussites pour bâtir leur confiance en eux;

Motivation scolaire

- donner un sens aux apprentissages réalisés à l'école;
- poursuivre l'acquisition de connaissances et de compétences scolaires durant l'été;

Employabilité et l'entrepreneuriat

- se créer son propre emploi;
- développer des habiletés dans différents types d'emplois ;
- s'initier à la gestion d'une entreprise économique coopérative ;
- développer ses compétences entrepreneuriales;
- se familiariser aux rouages du marché ;

Citoyenneté

- créer des liens avec la communauté, notamment par des échanges intergénérationnels et interculturels;
- s'initier à la prise de décision en collectif;
- Assumer différents rôles dans une instance démocratique

Le projet CJS permet aux animateurs

- s'initier au processus d'accompagnement de la mise sur pied d'un projet d'entrepreneuriat collectif;
- se former à la pédagogie d'éducation coopérative;
- expérimenter concrètement le développement économique et social;
- créer des liens avec les jeunes, les intervenants et la population locale;
- Acquérir une expérience de travail dans son domaine d'études.

Dans la communauté

- donner une place aux jeunes où ils exercent du pouvoir et font valoir leurs talents et habiletés;
- susciter l'entrepreneuriat chez les jeunes du milieu ;
- offrir un lieu de formation et de préparation à l'emploi qui est complémentaire à l'école;
- réaliser un projet concret d'initiation à la coopération du travail;

- favoriser l'intégration sociale et économique des jeunes à leur communauté;
- réunir différents organismes autour d'un projet d'économie sociale;
- agir sur des problématiques locales telles que le décrochage scolaire, la toxicomanie, l'exode rural et le rapprochement interculturel;
- favoriser le rapprochement intergénérationnel.

Modèle de développement

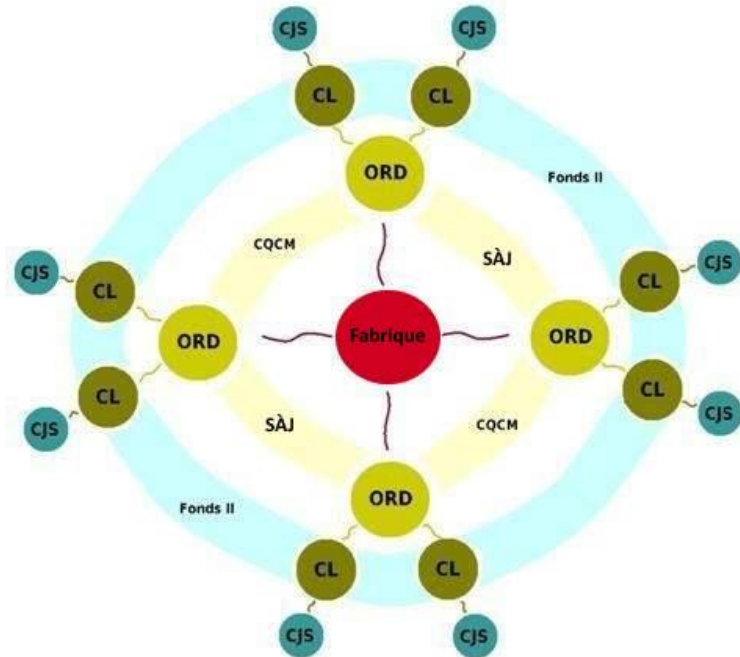
Le succès du projet CJS dépend fortement du modèle de développement mis de l'avant par la Fabrique entrepreneuriale. Ce modèle vise à la fois l'appropriation et la prise en charge régionale et locale de l'expertise CJS. La culture organisationnelle mise de l'avant est celle de la concertation et du partenariat, ingrédients de base pour la construction et la consolidation d'un véritable réseau québécois des Coopératives jeunesse de services.

Par ailleurs, c'est par ce mode de développement et de structuration du projet que la Fabrique entrepreneuriale peut assumer son rôle de veille du respect de l'intégrité pédagogique du projet. Ce modèle permet également de garantir la qualité des projets terrain et leur évaluation quant à l'atteinte des objectifs et des apprentissages visés.

Pour que le projet CJS se déploie adéquatement et qu'il garde son caractère éducatif, il est essentiel de compter sur des acteurs de proximité. Depuis plus de 15 ans, nous avons mis en place un réseau d'agents de développement régional qui accompagnent l'implantation de projets d'entrepreneuriat collectif.

L'agent de développement en région favorise les échanges inter-locaux et inter-régionaux sur divers aspects du développement CJS. L'agent renforce et systématisé sur une base régionale la concertation des divers projets locaux.

Organigramme du projet CJS



Un réseau de partenaires

Afin de coordonner le développement du projet CJS, la Fabrique entrepreneuriale peut compter sur un réseau de partenaires nationaux, régionaux et locaux. Ce réseau est le fruit de près de 30 ans de partenariats, d'échanges et de coopération, et permet d'assurer que le projet CJS répond aux enjeux propres que vivent les jeunes dans leur milieu d'appartenance. De plus, ce réseau de partenaires permet de maximiser les impacts du projet CJS sur les jeunes.

Fonds étudiant II

Le Fonds étudiant II a été mis sur pied par le Fonds de solidarité FTQ et par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), d'une part partenaires à 50 %, et le gouvernement du Québec, d'autre part partenaire pour l'autre portion de 50%.

Le Fonds étudiant II offre aux étudiants et étudiantes de niveau collégial ou universitaire la possibilité d'obtenir un emploi d'été d'animateur ou d'animatrice auprès des jeunes qui mettent sur pied et gèrent une coopérative jeunesse de services (CJS). Ces emplois d'été à caractères éducatif et social sont destinés au réseau québécois des CJS.

Ces emplois d'été comportent un volet éducatif unique basé sur une expérience d'entrepreneuriat collectif qui vise à permettre :

- D'accroître la compréhension qu'ont les jeunes des nouvelles réalités socio-économiques en constante évolution;
- De les encourager à terminer leurs études;
- De les sensibiliser à leur futur rôle de partenaires dans le développement de notre société;
- De les faire contribuer au développement de la solidarité dans notre société.

Depuis sa création le Fonds étudiant II a versé plus de 11 millions de dollars afin de financer le salaire de plus de 1 900 animateurs². De plus, le Fonds étudiant II est impliqué directement dans le financement de la formation des animateurs. En effet, «les animateurs doivent acquérir des compétences en entrepreneuriat, en gestion de groupe et en animation. Cet investissement annuel se chiffre à 100 000 \$. »³

Le Fonds étudiant II, partenaire principal du projet CJS, apporte aux comités locaux une stabilité financière, ce qui leur permet d'assurer l'enracinement des CJS dans leur milieu et de maximiser l'impact du projet CJS sur la jeunesse québécoise.

² Mémoire de Fonds étudiants I et II déposé au secrétariat à la jeunesse, septembre 2015, p.10

³ Mémoire de Fonds étudiants I et II déposé au secrétariat à la jeunesse, septembre 2015, p.12

Organisme régional de développement

Les organisations régionales de développement sont des organismes régionaux qui, en lien avec leur mission et suite à une entente de coopération avec la Fabrique entrepreneuriale, intègrent dans leurs activités la coordination du soutien au développement des CJS dans leur région. Les ORD ont un ancrage régional et possèdent la connaissance des acteurs et des enjeux de leur région. Le mandat des ORD est présentement assuré par les coopératives de développement régional (CDR) et la Fabrique entrepreneuriale pour les régions Montréal et Laval. Les CDR peuvent accompagner les comités locaux qui souhaitent mettre en place une CJS grâce au travail terrain de leurs agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse (APECJ). Afin de réaliser leur mandat d'implantation des CJS, les APECJ organisent en moyenne chaque année 210 rencontres et activités qui touchent plus de 2800 personnes cibles (partenaires, jeunes, gens de la communauté, etc.)⁴.

Comités locaux

La mise sur pied du comité local est la première étape de la création du projet CJS. Il est composé d'organismes intersectoriels représentatifs de la communauté. Chaque membre du comité local a ses propres objectifs, mais l'objectif commun est la réalisation du projet éducatif visant la prise en charge, par les jeunes, de leur entreprise. Le comité local permet d'enraciner la CJS dans le milieu et d'assurer la pérennité du projet. Plus de 700 organismes s'impliquent chaque année dans les comités locaux du Québec.

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)

Le projet CJS se réalise dans le cadre des orientations et le respect de la stratégie de développement de la coopération au Québec établies par le CQCM.

Secrétariat à la jeunesse

Grâce à la participation financière du Secrétariat à la jeunesse dans le cadre du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse du gouvernement du Québec, le mouvement coopératif dispose d'agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse facilitant ainsi le travail des ORD quant à la promotion, la réalisation et le suivi des projets CJS.

⁴ Selon les données des bilans d'activité des APECJ réalisés entre 2010 et 2015. Données fournies gracieusement par le CQCM

Axe 3 – Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

L'employabilité des jeunes ni en emploi ni aux études et des jeunes en difficultés

Les jeunes en difficultés sont souvent incapables de s'adapter aux exigences du milieu scolaire et du marché du travail parce qu'ils ne possèdent pas les compétences de base en employabilité. Si la société québécoise souhaite une économie accueillante et des jeunes qui s'intègrent à l'économie, elle doit d'abord miser sur une économie plurielle afin de multiplier les modèles et favoriser l'intégration du plus grand nombre.

Il faut alors développer de nouveaux espaces d'intégration faisant appel à une conception différente du travail. Plusieurs avenues encore trop peu exploitées favorisent le développement d'aptitudes socioprofessionnelles en même temps que la création d'emplois valorisants. Le modèle des entreprises collectives, s'il devient une priorité à l'échelle de la société, peut atteindre ce but en plus de développer une nouvelle vision des rapports de travail s'appuyant sur des relations de solidarité et de réalisations communes.

A ce niveau, l'économie sociale regorge d'exemples de modèles qui remettent en question les modèles établis. Les entreprises d'insertion en sont un bon exemple, puisqu'elles permettent à des jeunes vivants de difficultés d'intégrer le marché du travail et d'acquérir des compétences de base en employabilité dans un contexte favorable.

De plus, afin de favoriser l'intégration du plus grand nombre et de rejoindre les jeunes en difficultés pour qui le milieu scolaire et le marché du travail ne sont pas accessibles, la société québécoise devrait favoriser l'émergence d'initiatives novatrices afin de susciter le développement de compétences en employabilité.

L'expérience terrain acquise dans le milieu de l'économie sociale ne trouve que rarement d'équivalence en milieu scolaire. Pourtant, les expériences acquises et le travail effectué dans les communautés sont peu considérés par la société. Si l'on désire renverser la vapeur, les mécanismes gouvernementaux de reconnaissance sont encore à construire. Un mécanisme de reconnaissance élargi permettrait de renouveler l'intérêt pour l'intervention en milieu communautaire. La valorisation de l'intervention communautaire auprès des différents groupes sociaux, mais aussi du gouvernement ne peut que favoriser

le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté et alimenter à son tour une dynamique d'apprentissage et d'innovation.

Pour cela, il faut s'assurer d'offrir un financement adéquat et récurrent aux organismes jeunesse afin de leur permettre de développer une expertise et des nouvelles approches adaptées aux enjeux de la jeunesse.

Bref, la Fabrique entrepreneuriale croit fermement en l'importance d'offrir des opportunités de développer l'employabilité des jeunes en difficultés par des approches innovantes d'interventions notamment en utilisant l'éducation à l'entrepreneuriat collectif comme modèle.

Le projet CJS : une opportunité de préparer les futurs travailleurs au marché du travail

Le projet CJS, puisqu'il plonge les jeunes dans des situations concrètes de travail, permet l'acquisition de compétences en employabilité. Il serait enrichissant d'évaluer la pertinence d'adapter le modèle CJS et les outils développés dans le cadre du projet à une clientèle de jeunes éloignés du marché du travail.

Recommandations :

- Inciter l'implication des acteurs locaux et régionaux dans le développement de projets faisant vivre des expériences formatrices concrètes aux jeunes dès l'adolescence;
- Permettre aux adolescents et adolescentes de vivre des expériences de travail les familiarisant aux réalités du marché du travail;
- Assurer un financement adéquat et récurrent aux organismes jeunesse pour la mise en place de pratiques innovantes.
- Dans le contexte de la nouvelle économie, développer une nouvelle culture du travail dès l'adolescence valorisant la polyvalence, le travail d'équipe et la résolution de problèmes.
- Favoriser les entreprises collectives comme réponse à la nouvelle culture du travail dès l'adolescence

- Reconnaître et valoriser l'expérience de travail et la formation acquises dans le secteur de l'économie sociale.
- Reconnaître et valoriser l'expérience de travail des intervenants, intervenantes auprès des adolescents, adolescentes dans la mise sur pied d'entreprises collectives comme étant qualifiante dans le secteur de l'économie sociale.

La culture et la relève entrepreneuriales

Pour la Fabrique entrepreneuriale, la culture entrepreneuriale se définit comme l'ensemble des valeurs, des compétences, des pratiques et du savoir mis en œuvre par les populations et les institutions afin de favoriser l'émergence de comportements entrepreneuriaux.

Dans sa politique jeunesse, le gouvernement du Québec devrait prévoir des mesures afin d'intervenir sur l'ensemble des maillons de la chaîne entrepreneuriale : la sensibilisation, l'éducation, le prédémarrage, le démarrage, la croissance et la relève. Non seulement, il est important d'agir à chacune des étapes de la chaîne entrepreneuriale, mais il est important de prévoir des mécanismes afin de faciliter le passage d'un maillon à l'autre.

Un jeune qui est sensibilisé à l'entrepreneuriat par des conférences en classe organisées par l'agent sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse sera souvent orienté vers des projets d'éducation comme le projet CJS qui se déroule dans sa communauté ou Jeune coop dans son école. Toutefois, une fois qu'il a acquis certaines des compétences entrepreneuriales et l'intention d'entreprendre, il y a peu de ressources pour le préparer au lancement d'une entreprise. Des projets, comme le Parcours coop du RÉSEAU de la coopération du travail, qui permettent à des jeunes entrepreneurs de recevoir une formation souple et complète, de l'accompagnement, du mentorat et de se développer un réseau de contacts permettent aux jeunes entrepreneurs d'avancer sur la chaîne entrepreneuriale. De tels mécanismes sont essentiels. En effet, selon l'indice entrepreneurial, 36.6% des jeunes ont l'intention d'entreprendre, toutefois seulement 13.9% passent à l'acte⁵.

La Fabrique entrepreneuriale croit aussi que pour développer une véritable culture entrepreneuriale, il faut privilégier l'expérimentation concrète de création d'entreprises collectives. Selon le Global entrepreneurship monitor⁶, les jeunes acquièrent les connaissances et les compétences entrepreneuriales

⁵ Fondation de l'entrepreneurship, Indice entrepreneurial Québécois 2015, p. 15.

⁶ Global entrepreneurship monitor 2014, <http://www.gemconsortium.org/report>

entre 20 ans et 30 ans et c'est dans la trentaine qu'ils acquièrent la confiance de se lancer en affaires. Cette donnée nous rappelle l'importance d'intervenir sur la confiance qu'ont les jeunes en eux-mêmes pour devenir de vrais entrepreneurs. En vivant concrètement la création d'une entreprise collective, les jeunes prennent alors conscience de leur potentiel et peuvent plus facilement se projeter dans le métier d'entrepreneur. En participant à des projets structurés d'éducation à l'entrepreneuriat collectif, les jeunes bénéficient de ressources pour les encadrer et les guider ce qui leur permettent de vivre un premier succès. De plus, en favorisant l'entrepreneuriat collectif, les jeunes peuvent plus facilement réunir autour de leur projet les compétences nécessaires à leur réalisation et partager les risques et les bénéfices.

De plus, les jeunes doivent faire des liens entre les projets d'éducation à l'entrepreneuriat collectif auxquels ils participent et les réalités économiques auxquelles ils sont confrontés. Les participants doivent être sensibilisés aux enjeux et aux réalités de l'économie sociale et du mouvement coopératif au Québec.

Relève entrepreneuriale

Les enjeux liés à la relève sont déjà bien documentés et il est reconnu par tous les acteurs du développement économique que le Québec aura un grand besoin en termes de relève d'entreprises. En effet, selon la Fondation de l'entrepreneurship, le Québec connaîtra un déficit de 22 000 releveurs d'entreprises entre 2015 et 2020⁷ et ce nombre ne prend pas en compte les chefs d'entreprise qui souhaitent fermer leur entreprise lors de leur retraite. Dans ce contexte, l'économie sociale, notamment les coopératives de travailleurs, représentent une piste de solution de choix pour faire face à cet enjeu.

«Le rachat d'une entreprise par une coopérative constitue donc un atout significatif pour l'économie québécoise : l'entreprise ne sera pas rachetée pour être ensuite démantelée ou délocalisée. Ceci contribue concrètement à l'occupation du territoire, au développement local et régional du Québec ainsi qu'à la valorisation et au maintien des compétences locales. Cette volonté de maintien de l'entreprise dans sa localité est d'ailleurs très souvent présente chez les cédants qui ne veulent pas laisser aller entre n'importe quelles mains le fruit du travail d'une partie de leur vie. »⁸

⁷ Fondation de l'entrepreneurship. La relève entrepreneuriale est-elle au rendez-vous au Québec? Novembre 2010. P.7

⁸ RÉSEAU de la coopération du travail du Québec, [mémoire déposé dans le cadre de la consultation gouvernementale sur la loi-cadre en économie sociale](#). Mai 2013. P.11

L'un des défis identifié pour la relève d'entreprise en mode coopératif est le passage de travailleur à entrepreneur. Il est donc essentiel de permettre aux jeunes travailleurs de développer une culture entrepreneuriale et de changer leur rapport face au monde du travail.

Le projet CJS, une approche éprouvée pour le développement d'une véritable culture entrepreneuriale

Le projet CJS permet aux jeunes de créer, le temps d'un été, une coopérative de travail qu'ils devront gérer. Nous avons demandé aux comités locaux quels objectifs ils poursuivaient à travers la mise en place d'une CJS dans leur localité. La majorité a mentionné le développement d'une culture entrepreneuriale et l'acquisition de compétences entrepreneuriales. Plus intéressant encore, 15 % des répondants ont affirmé avoir grandement atteint cet objectif, 77% ont mentionné l'avoir atteint et seulement 8% l'avoir atteint partiellement. Le témoignage suivant d'un comité local est intéressant à ce sujet :

«La structure de l'entreprise coopérative leur permet (aux jeunes) de prendre en charge les activités de la coop. En prenant les décisions et en décidant des orientations via les rencontres du conseil d'administration où chacun a un rôle à jouer, ils apprennent les rouages du fonctionnement coopératif. En travaillant en comités, ils développent aussi des compétences au niveau de la gestion financière, du marketing et de la gestion des ressources humaines. Finalement, en travaillant avec les clients lors de la négociation et la réalisation de leurs contrats, ils développent des habiletés professionnelles et personnelles telles que la confiance en soi, le leadership, etc. En travaillant en équipe et en étant responsables du bon fonctionnement du groupe et de la coop, ils apprennent à coopérer, à s'organiser et à se responsabiliser. »⁹

Recommandations :

- Favoriser le développement d'une véritable culture entrepreneuriale par la mise en place de projets permettant de vivre concrètement le démarrage et la gestion d'une entreprise collective;
- Maintenir le financement des organismes possédant une expertise en matière de développement de la culture entrepreneuriale;
- Reconnaître les entreprises collectives, notamment les coopératives de travailleurs, pour la reprise et la relève d'entreprises;
- Sensibiliser les participants aux projets d'éducation à l'entrepreneuriat collectif aux enjeux et aux réalités de l'économie sociale et du mouvement coopératif au Québec.

⁹ Témoignage d'un comité local dans le questionnaire du comité local.

La mobilité interrégionale, pancanadienne et internationale

Les jeunes manifestent de l'intérêt pour les possibilités d'enrichissement personnel et collectif qu'offre une ouverture vers les autres pays. Également pour les adolescents, l'ouverture sur le monde représente une prise de conscience des réalités du Québec de demain soit celui de la mondialisation. Cette mondialisation apporte aux jeunes la possibilité de découvrir l'originalité de leur milieu et de comprendre les réalités des autres jeunes de leur âge. L'ouverture sur le monde passe à la fois par l'information et aussi par l'exportation de l'expertise québécoise à l'étranger. Le modèle CJS constitue un exemple de l'expertise de coopération du travail pouvant être exporté à l'étranger.

Le projet CJS, un réseau international

Le succès du projet CJS se démontre aussi par son rayonnement en dehors des frontières du Québec. En effet, plusieurs organismes liés à la jeunesse et au développement économique en Europe, en Afrique et en Amérique ont mentionné leur intérêt pour implanter le projet CJS sur leur territoire et souhaitent profiter de l'expertise développée au Québec par la Fabrique entrepreneuriale. Plus concrètement la Fabrique travaille avec des partenaires au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard où près d'une dizaine de CJS sont en activité. En France, la Fabrique entrepreneuriale coordonne avec ses partenaires l'implantation de 28 CJS et le nombre de CJS est amené à exploser. En effet, le projet CJS est lauréat de *La France s'engage*, une initiative portée par le président français et qui consiste à soutenir des actions associatives ayant déjà fait leurs preuves pour leur donner plus d'envergure.

Recommandations

- Permettre la mise sur pied de projets de coopération internationale;
- Sensibiliser dès l'adolescence la population aux impacts de la mondialisation;

Axe 4 – une citoyenneté plurielle et active

La participation des jeunes, l'engagement bénévole et la participation à la vie culturelle

Pour un jeune, l'école, constitue l'un des principaux milieux avec lequel il est en contact. Composante importante de la société dans laquelle il vit et de son développement personnel, l'école joue aussi un rôle formateur et éducateur pour un adolescent. Cependant, l'école ne détient pas l'ensemble des solutions du développement de la personne. D'autres milieux viennent interagir en ce sens. Ainsi pour les jeunes, la famille, les lieux de loisirs, les organismes communautaires, les regroupements de jeunes et les milieux coopératifs proposent différentes façons d'actualiser leur potentiel. C'est en concertation et en partenariat que les intervenants des différents milieux de vie des jeunes peuvent contribuer efficacement à leur essor. La valorisation des tables de concertation est un bon exemple du type de partenariat à entretenir.

La tendance actuelle est de concentrer les ressources disponibles pour les jeunes dans un même lieu. Nous croyons qu'il est plus bénéfique, pour l'émancipation des jeunes, de fréquenter plusieurs milieux. La multiplication des contacts augmente les chances de découvertes et d'expériences que peuvent acquérir les jeunes.

Enfin, il est important que dès l'adolescence l'école initie les jeunes aux pratiques coopératives. Le modèle coopératif, par sa façon de faire qui diverge un peu du modèle traditionnel de rentabilité, demande un apprentissage et une compréhension devant s'opérer dès les premiers cours d'économie offerts au secondaire.

Le projet CJS, un lieu d'enracinement dans sa communauté

Le projet CJS se met en place par un comité local composé d'acteurs diversifiés et représentatifs de la communauté. Ce comité local permet aux jeunes coopérants d'être en contact direct avec des représentants d'organismes de la société civile, d'institutions et du monde politique. À ce contact, les jeunes commencent à prendre conscience des différents acteurs qui influencent le milieu dans lequel ils évoluent et peuvent commencer à se définir comme citoyen actif.

Recommandations :

- Impliquer l'élève dans le développement de son école secondaire par la participation aux prises de décisions et à l'organisation de différents projets
- Ouvrir l'école sur son milieu par l'implication de cette dernière dans la vie de la communauté.
- Renforcer le réseau des APECJ (agents de promotion à l'entrepreneuriat collectif jeunesse) afin d'offrir des ressources pour mettre en place des projets d'expérimentation concrète.

L'accès des jeunes aux lieux décisionnels

Nous devons favoriser et assurer la participation démocratique des adolescents et des jeunes adultes aux diverses instances et organismes qui les concernent (scolaires, communautaires, locaux, régionaux, loisirs, etc.) tout en favorisant la consolidation et l'émergence de lieux et groupes de socialisation qui leur conviennent. Ces organismes sont la manifestation démocratique de la responsabilisation et de l'engagement des adolescents à l'égard de leur collectivité.

L'implication dans des lieux décisionnels sous-entend généralement que l'individu possède certaines compétences (confiance en soi, aisance de s'exprimer en publique, esprit critique, etc.) et connaissances (procédures, notions liées à des enjeux précis, etc.). Comme pour la culture entrepreneuriale, ces compétences et ses connaissances s'acquièrent par l'expérimentation concrète de participation à des lieux décisionnels.

Tous les groupes impliqués dans ce type de démarche constatent qu'il suffit souvent de peu pour susciter l'enthousiasme des adolescents à devenir des individus actifs et responsables. Leur motivation leur vient principalement du fait d'être entendus et crus, de la valorisation de leurs capacités, de l'expérience concrète de la réussite, de l'expérience de la démocratie et du développement du sentiment d'appartenance au milieu.

Le projet CJS, une expérimentation concrète et réelle du rôle d'administrateur

Le projet CJS adopte une structure de gestion démocratique dans laquelle les jeunes prennent des décisions en collectivité. Ces décisions sont plus qu'une mise en situation, car elles auront des impacts réels sur leur vie. Les jeunes s'investiront alors pleinement dans le processus d'apprentissage des compétences et des connaissances essentielles à la participation à des lieux décisionnels.

Recommandations :

- Encourager les expériences développant chez les adolescents des aptitudes et des attitudes permettant d'intervenir dans les instances décisionnelles publiques et privées ;
- Assurer la présence des adolescents dans toutes les instances décisionnelles publiques et privées.
- Maintenir le financement des organismes possédant une expertise en matière de participation citoyenne.

Le dialogue et l'entraide entre les générations

Pour la collectivité, la jeunesse constitue une force motrice du renouvellement et un atout pour une société qui se veut créative et innovatrice. Une société de la relève se soucie de la transmission des connaissances, des compétences, des savoirs, de sa mémoire institutionnelle et organisationnelle, mais aussi, elle fait en sorte que cette transmission soit solidairement partagée entre les générations.

Une société doit s'assurer du maintien du dynamisme de ses diverses composantes, notamment en posant des gestes pour que la relève ait sa place. Elle doit aussi favoriser la création de lieux de rencontres entre les générations pour que ces échanges aient lieu.

Le projet CJS pour renforcer les liens entre les générations

La majorité des contrats réalisés par les coopérants CJS sont destinés à des personnes âgées. Ces contrats sont de belles occasions pour permettre des rencontres entre des adolescents et des aînés. Cela permet de diminuer les stéréotypes négatifs sur les jeunes et les personnes âgées.

Recommandations :

- Favoriser la mise sur pied d'expériences suscitant dès l'adolescence des relations entre les jeunes et les adultes significatifs ;
- Favoriser la mise sur pied d'expériences suscitant dès l'adolescence des relations entre les jeunes et les retraitées, retraités.

Conclusions

Dans ce mémoire, la Fabrique entrepreneuriale a souhaité présenter sa vision de ce que devrait contenir la nouvelle politique jeunesse du gouvernement du Québec afin de répondre aux enjeux auxquels feront face les jeunes québécois et québécoises au cours des 15 prochaines années.

À travers notre expérience dans la coordination du développement du projet CJS, nous croyons que certains principes devraient guider le gouvernement dans ses actions en matière de jeunesse :

- Favoriser la prise en charge des initiatives par les jeunes eux-mêmes,
- Favoriser la mise en réseaux des acteurs impliqués dans le développement d'initiative jeunesse
- Favoriser une appropriation locale et régionale des initiatives

La nouvelle politique jeunesse du gouvernement du Québec, débouchera inévitablement sur une nouvelle stratégie d'action jeunesse. La Fabrique entrepreneuriale souhaite ardemment collaborer avec le gouvernement du Québec et ses partenaires afin proposer à la jeunesse québécoise des projets stimulants qui les prépareront à transiter vers le monde adulte.

En ce sens, nous croyons que le modèle du projet CJS peut être adapté. Imaginons l'impact que pourrait avoir des CJS pour des jeunes éloignés du marché du travail, des CJS en milieu de travail, des CJS multiculturelles ou intergénérationnelles?

Rappel des recommandations

Axe 3 – Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

L'employabilité des jeunes ni en emploi ni aux études et des jeunes en difficultés

- Inciter l'implication des acteurs locaux et régionaux dans le développement de projets faisant vivre des expériences formatrices concrètes aux jeunes dès l'adolescence;
- Permettre aux adolescents et adolescentes de vivre des expériences de travail les familiarisant aux réalités du marché du travail;
- Assurer un financement adéquat et récurrent aux organismes jeunesse pour la mise en place de pratiques innovantes.
- Dans le contexte de la nouvelle économie, développer une nouvelle culture du travail dès l'adolescence valorisant la polyvalence, le travail d'équipe et la résolution de problèmes.
- Favoriser les entreprises collectives comme réponse à la nouvelle culture du travail dès l'adolescence
- Reconnaître et valoriser l'expérience de travail et la formation acquises dans le secteur de l'économie sociale.
- Reconnaître et valoriser l'expérience de travail des intervenants, intervenante auprès des adolescents, adolescentes dans la mise sur pied d'entreprises collectives comme étant qualifiante dans le secteur de l'économie sociale.

La culture et la relève entrepreneuriales

- Favoriser le développement d'une véritable culture entrepreneuriale par la mise en place de projets permettant de vivre concrètement le démarrage et la gestion d'une entreprise collective.
- Maintenir le financement des organismes possédant une expertise en matière de développement de la culture entrepreneuriale.

- Reconnaître les entreprises collectives, notamment les coopératives de travailleurs, pour la reprise et la relève d'entreprises.
- Sensibiliser les participants aux projets d'éducation à l'entrepreneuriat collectif aux enjeux et aux réalités de l'économie sociale et du mouvement coopératif au Québec.

La mobilité interrégionale, pancanadienne et internationale

- Permettre la mise sur pied de projets de coopération internationale;
- Sensibiliser dès l'adolescence la population aux impacts de la mondialisation;

Axe 4 – une citoyenneté plurielle et active

La participation des jeunes, l'engagement bénévole et la participation à la vie culturelle

- Impliquer l'élève dans le développement de son école secondaire par la participation aux prises de décisions et à l'organisation de différents projets
- Ouvrir l'école sur son milieu par l'implication de cette dernière dans la vie de la communauté.
- Renforcer le réseau des APECJ afin d'offrir des ressources pour mettre en place des projets d'expérimentation concrète.

L'accès des jeunes aux lieux décisionnels

- Encourager les expériences développant chez les adolescents des aptitudes et des attitudes d'intervenir dans les instances décisionnelles publiques et privées ;
- Assurer la présence des adolescents dans toutes les instances décisionnelles publiques et privées.
- Maintenir le financement des organismes possédant une expertise en matière de participation citoyenne.

Le dialogue et l'entraide entre les générations

- Favoriser la mise sur pied d'expérience suscitant dès l'adolescence des relations entre les jeunes et les adultes significatifs ;
- Favoriser la mise sur pied d'expérience suscitant dès l'adolescence des relations entre les jeunes et les retraitées et retraités.